



Guide de l'exposition en français facile à lire et à comprendre

Bienvenue dans cette exposition.

La visite commence ici.

Voici le titre de l'exposition :

Les Enfants du placard. À l'école de la clandestinité.

L'exposition parle des travailleurs saisonniers.

L'exposition parle aussi des enfants des travailleurs saisonniers.

L'exposition raconte le passé.



La première partie de l'exposition donne des explications sur 4 sujets :

Premier sujet : Qui sont les travailleurs saisonniers ?

- Les travailleurs saisonniers sont des ouvriers étrangers.
- Les travailleurs saisonniers viennent d'Italie, d'Espagne ou du Portugal.
- Les travailleurs saisonniers viennent travailler en Suisse.
- Les travailleurs saisonniers viennent travailler pendant plusieurs mois.
- Des lois organisent la vie des travailleurs saisonniers.

Vous pouvez regarder le dessin animé.

Ce dessin animé explique la vie des travailleurs saisonniers.



Deuxième sujet : Comment vivent les enfants des travailleurs saisonniers ?

- Les enfants des travailleurs saisonniers doivent rester dans leur pays.
- Certains parents viennent quand même avec leurs enfants.
- Ces enfants doivent rester cachés.
- Ces enfants n'ont **pas** le droit d'aller à l'école.
- Ces enfants sont des clandestins.



Troisième sujet : Qu'est-ce qu'un clandestin ?

- Un clandestin est une personne qui vit dans un pays sans avoir le droit.
- Il y a des clandestins en Suisse, dans le canton de Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

Quatrième sujet : Pourquoi on dit "Enfants du placard" ?

- Les enfants des travailleurs saisonniers doivent rester cachés.
- Ces enfants ne sont **pas** enfermés dans des placards.
- Ces enfants sont cachés dans les appartements.
- Ces enfants peuvent être dénoncés et renvoyés dans leurs pays.

Vous pouvez traverser le couloir.

La suite de l'exposition est au bout du couloir.



Vous êtes dans la deuxième partie de l'exposition.

Cette partie présente des témoignages.

Des adultes racontent leurs souvenirs d'enfance.

Ces adultes étaient des enfants clandestins.

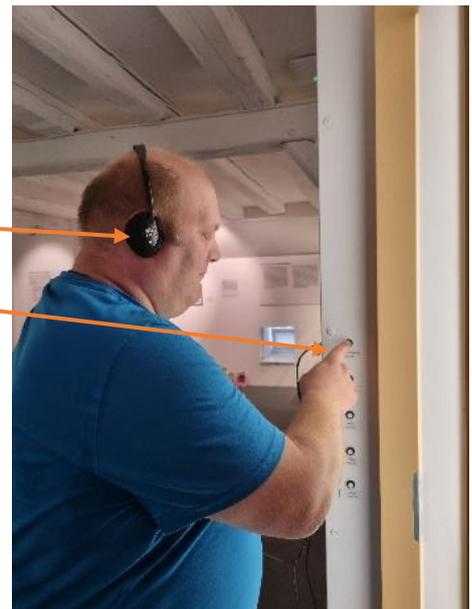
Ces adultes s'appellent :

- Liliana
- Pedro
- Manuela
- Sergio
- Rafael
- Eduardo
- Conchi

Vous pouvez écouter ces témoignages.

Pour écouter les témoignages il faut :

- mettre un casque.
- presser sur un bouton



Il y a cinq endroits pour écouter.

Il y a une porte bleue

Les témoignages parlent de plusieurs choses :

- Les enfants doivent rester seuls.
- Les enfants doivent être silencieux.
- Les enfants doivent obéir.



Il y a une porte orange

Les témoignages parlent de plusieurs choses :

- Les enfants doivent rester cachés dans les maisons.
- Les enfants jouent parfois dans la rue.
- Les enfants doivent faire attention.



Il y a une porte blanche

Les témoignages parlent de plusieurs choses :

- Certaines familles vivent séparées.
- Des frères ou des sœurs restent dans le pays.
- Parfois les enfants ne le savent **pas**.



Il y a une porte violette.

Les témoignages parlent de plusieurs choses :

- Les parents veulent réunir la famille.
- C'est difficile de vivre loin de son pays.



Il y a une porte verte.

Les témoignages parlent de plusieurs choses :

- Les enfants des travailleurs saisonniers n'osent **pas** être en Suisse.
- Parfois les enfants ne le savent **pas**.



Contre le mur il y a des objets.

Ces objets sont prêtés par les adultes des témoignages.

Ces objets sont des souvenirs d'enfance.

Vous pouvez entrer dans la troisième partie de l'exposition.

Cette partie parle de l'école.



Vous pouvez vous assoir et regarder le film.

Vous pouvez aussi utiliser les livres et les jeux.



Des groupes de soutien aident les familles des clandestins.

Par exemple :

- pour pouvoir aller à l'école
- pour aider les familles à se regrouper.

Les enfants clandestins n'ont **pas** le droit d'aller à l'école.

Des écoles clandestines sont ouvertes.

Ces écoles sont cachées.

Ces écoles permettent aux enfants :

- d'apprendre le français ;
- d'être intégrés ;
- de rencontrer d'autres enfants.

En 1990, il y a une décision politique importante.

Les enfants clandestins ont le droit d'aller à l'école.



À La Chaux-de-Fonds il y a une école connue.

C'est l'Ecole mosaïque.

Au début elle était clandestine.

Cette école existe toujours.

Aujourd'hui, des adultes apprennent le français dans cette école.

Dans cette partie de l'exposition vous pouvez laisser un témoignage.

Pour laisser un témoignage il faut :

- Entrer dans la petite pièce ;



- S'asseoir

- Presser sur le bouton rouge ;

- Parler en pressant sur le bouton rouge ;

- Sortir et laisser la porte ouverte.



Aujourd'hui, tous les enfants sont accueillis à l'école.

Le statut de travailleur saisonnier a disparu.

Il est très important de raconter l'histoire des enfants du placard.

Il est important de se souvenir de cette histoire.

La visite est terminée.

Vous pouvez faire 4 choses :

1. rester dans cette salle ;
2. visiter le reste du musée ;
3. redescendre et partir ;
4. garder ce document. Il faut le payer 5.- à l'accueil.

Sinon vous pouvez le mettre vers le bac noir au début de l'exposition.

Merci pour votre visite et à bientôt.

© Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds, 202

Texte conçu en collaboration avec Jacques-Olivier Reymond, Stéphanie Favre, Jérémie Wäfler et Florian di Cesare avec l'appui de Nathalie Fauguel, Bénévole, Fondation Les Perce-Neige.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu.